

Comment demander en ligne sa voie d'orientation post 3ème ?

Avant le conseil de classe du 3e trimestre :

Je me connecte **avant le 27 mai 2020** à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect (**onglet Orientation**) :

et je saisis **mes vœux définitifs d'orientation**.

<https://teleservices.ac-rouen.fr/>

Je peux saisir jusqu'à 3 vœux d'orientation en les classant par ordre de préférence.

Après le conseil de classe du 3e trimestre :

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :

- Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)
- Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

En parallèle

A partir du 25 mai 2020 dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3e), je fais les demandes de formation et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2020.

De fin juin à début juillet :

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement